PATROL® N/T
Inoculant Co-Pack Liquide pour Soja

Permet de traiter 1136 kg (2500 lb. / 50 unités de 50 lb.) de semences

Fabriqué pour : United Agri Products Canada Inc.,
789 Donnybrook Drive, Dorchester, Ontario N0L 1G5
Renseignements sur les produits : (800)-265-4624

Numéro d'enregistrement 2011011A Loi sur les engrais

Poids Net: 3,2 L

MODE D'EMPLOI POUR TRAITEMENT DANS LA RAIE DE SEMIS

Avant d'utiliser ce produit, veuillez lire attentivement les directives qui suivent.

AVANT L'APPLICATION : Ajouter le contenu du _acon de *Bacillus subtilis* liquide (100 mL) dans le réservoir souple d'inoculant liquide Rhizobium (3,1 L). Bien agiter, de façon à obtenir un mélange homogène.
DOSE D'APPLICATION : 30 mL du mélange Rhizobium/Bacillus (30 g) pour 304 mètres de raie.

Le mélange Rhizobium/Bacillus doit être dilué avec de l'eau propre et tiède et appliqué tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous. Utiliser le tableau pour évaluer le volume d'application requis en fonction de la largeur de la raie.

LARGEUR DE LA RAIE	DOSE D'APPLICATION RECOMMANDÉE*	1 UNITÉ CO-PACK PERMET DE TRAITER
38 cm (15")	2640 mL/ha (1070 mL/acre)	1.2 ha (3 acres)
51 cm (20")	1960 mL/ha (790 mL/acre)	1.6 ha (4 acres)
76 cm (30")	1280 mL/ha (520 mL/acre)	2.5 ha (6 acres)
91 cm (36")	1130 mL/ha (460 mL/acre)	2.8 ha (7 acres)

* Le volume indiqué du mélange Rhizobium/Bacillus devrait être dilué avec de l'eau et appliqué à raison de 45 à 90 litres à l'hectare pour les pulvérisateurs à faible volume, ou de 90 à 180 litres à l'hectare pour les pulvérisateurs à haut volume. Pour une largeur de raie donnée, s'assurer que l'équipement est calibre de façon à fournir le volume d'application approprié.

APPLICATION DANS LA RAIE DE SEMIS

A. NETTOYER. S'assurer que l'équipement d'application des liquides est parfaitement rincé et exempt de tout résidu de produit chimique avant l'ajout de l'inoculant dans la cuve de pulvérisation.

B. CONFIGURER. Con_gurer le pulvérisateur pour l'application dans la raie de semis. Choisir et installer un disque régulateur de débit (orifice) approprié, de façon à obtenir un débit constant et ininterrompu de liquide dans la raie de semis. Ajuster soigneusement la position et le débit de l'inoculant liquide, de sorte qu'il tombe directement sur la surface des semences avant la fermeture du sillon. L'ef_cacité du produit peut être limitée si l'inoculant est appliqué au-dessus ou sur le côté des semences dans la raie de semis.

C. MÉLANGER. Avant l'emploi, bien agiter le produit a_n de remettre tous les ingrédients en suspension. Ne pas ouvrir l'unité avant d'être prêt à l'utiliser. Verser le contenu au complet dans la cuve du pulvérisateur. Ajuster le volume requis dans la cuve de pulvérisation en y ajoutant de l'eau fraîche déchlorée (**voir le Tableau d'application dans la raie de semis ci-dessus**). S'assurer que l'inoculant est parfaitement mélangé avant l'application. Afin d'éviter le dépôt des bactéries fixatrices d'azote, il faut agiter périodiquement le contenu de la cuve du pulvérisateur. L'inoculant dilué doit être utilisé dans un délai de 24 heures. Faire en sorte que le mélange dilué ne s'échauffe pas à plus de 25°C.

D. RÉGLER LE DÉBIT. La dose d'application à l'acre varie en fonction de la largeur de la raie. **Consulter le Tableau d'application dans la raie de semis ci-dessus** pour plus d'information sur l'application et les surfaces traitées.

MODE D'EMPLOI POUR TRAITEMENT DES SEMENCES

Avant d'utiliser ce produit, veuillez lire attentivement les directives qui suivent.

AVANT L'APPLICATION: Ajouter le contenu du _acon de *Bacillus subtilis* liquid (100 mL) dans le réservoir souple d'inoculant liquide Rhizobium (3,1 L). Bien agiter, de façon à obtenir un mélange homogène.

- **APPLICATION À L'AIDE D'UNE TRÉMIE MÉLANGEUSE:** Bien agiter le mélange Rhizobium/Bacillus puis l'appliquer sur les semences à raison de 77 mL d'inoculant (77 g) par 27,2 kg (1 boisseau) de semences.
- **APPLICATION DANS LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT EN VRAC DES SEMENCES:**
    1. Retirer le couvercle et insérer le joint d'étanchéité dans le corps de vanne. Fixer la vanne d'alimentation et le boyau au sac.
    2. Inverser le sac au-dessus de la cellule de traitement, de sorte que l'extrémité du boyau se trouve juste au-dessus des semences (pour obtenir une dose précise, s'assurer que le boyau est bien droit avant d'amorcer la distribution de l'inoculant).
    3. Ajuster la vanne d'alimentation pour qu'elle corresponde au débit du système de distribution des semences. (Voir le tableau ci-dessous.)
    4. Afin de s'assurer d'un mélange adéquat des semences et de l'inoculant, il est recommandé de faire fonctionner le système de distribution à 50% de sa capacité.

5. Vérifier périodiquement la dose appliquée pendant l'inoculation, de façon à s'assurer que le débit d'alimentation est approprié.

Semer toutes les semences traitées dès que possible, et dans un délai maximal de 10 jours après l'inoculation. Maintenez les semences traitées aussi fraîches que possible (1 à 20°C).

COMPATIBILITÉ AVEC LES TRAITEMENTS DE SEMENCES

Certains traitements de semences nuisentàl ' e fficacité des inoculants liquides . Consulter votre détaillant / fabricant pour de plus ample s détails . Pour obtenir un résultat optimal, veuillez respecter les recommandations relatives à la fenêtre de semis.

Réglage de la vanne d'alimentation	Débit d'alimentation de l'inoculant	Débit de distribution des semences		
	mL/min	kg/min	Lbs/min	No. approx. de bu (unités de 50 lb.)/min
1	360	127	279	5 (6)
2	860	303	667	11 (13)
3	1340	473	1041	17 (21)
4	1660	586	1289	22 (26)
5	1780	628	1382	23 (28)
6	2030	717	1577	26 (32)

GARANTIE

Ce produit contient au moins 3.0 x 109 cellules viables de *Bradyrhizobium japonicum* par gramme et 2.2 x 1010 cellules viables de *Bacillus subtilis* par gramme.

ENTREPOSAGE/PRÉCAUTIONS

Entreposer sous les 20°C. Ce produit craint le gel. Voir à ce que l'inoculant soit entreposé correctement pendant la période d'attente au champ avant l'utilisation. Une fois le contenant ouvert, utiliser dans les 24 heures. Semer dès que possible après l'inoculation, à l'intérieur du délai maximal précisé ci-dessus. Ne pas utiliser un inoculant dont la date de péremption est dépassée ou qui n'a pas été entreposé correctement. À moins d'indication contraire, ne pas mélanger l'inoculant avec des engrais caustiques ou des pesticides. Si les sols sont particulièrement secs au moment du semis, on peut minimiser les risques de dommages à l'inoculant en irrigant légèrement. Ne pas nourrir des semences traiteé avec ce produit aux bétail. Conserver à l'ecárt de l'alimentation humaine ou animale. Éviter l'exposition prolongée ou répétée de la peau. Pour plus d'information consulter la _che technique santé-sécurité.

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCEDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELEZ LE JOUR OU LA NUIT: 1-800-561-8273.

United Agri Products Canada Inc. garantit que ce produit est conforme à la description chimique qui _gure sur l'étiquette et qu'il convient raisonnablement aux usages indiqués sur l'étiquette, pourvu qu'il soit utilisé conformément aux directives et dans des conditions normales d'emploi. Il est impossible d'éliminer tous les risques associés intrinsèquement à l'emploi de ce produit. Des dommages aux plantes, un manque d'ef_cacité ou d'autres conséquences non voulues peuvent survenir à cause de facteurs indépendants de la volonté de United Agri Products Canada Inc. United Agri Products Canada Inc. peut en aucun cas être tenu responsable des dommages indirects, spéciaux ou consécutifs (y compris la perte de revenus ou de béné_ces, sans limitation aucune) résultant de l'emploi ou de la manipulation de ce produit. Tous ces risques sont assumés par l'acheteur. À l'exception de ce qui est expressément prévu ci-dessus, United Agri Products Canada Inc. n'offre aucune garantie ni condition et ne fait aucune déclaration, ni implicite ni explicite, en vertu des usages du commerce, d'origine conventionnelle, légale ou autre en ce qui concerne le produit vendu, y compris mais non exclusivement sa valeur marchande, sa convenance à une _n particulière et son usage ou la possibilité de son usage pour une _n commerciale particulière. Le seul recours de l'acheteur ou de l'utilisateur et la seule responsabilité de United Agri Products Canada Inc. sont le paiement de dommages ne dépassant pas le coût du produit.

Patrol est une marque déposée de United Agri Products Canada Inc.